

LA LETTRE

janvier/février 2004 numéro 35

Lettre d'information de l'association IHEDN Région Paris
École Militaire BP 41 - 00445 Armées
Tel/Fax: 01 44 42 59 66 - ihedn.paris@wanadoo.fr - <http://membres.lycos.fr/ihedn16/>

• Editorial

L'assemblée générale de l'association régionale de Paris, réunie le 6 décembre 2003, et le comité directeur, par leurs suffrages et leur confiance, m'ont reconduite dans ce mandat de présidente que j'assume depuis quatre ans et que je continuerai donc à honorer, accompagnée d'une équipe déterminée à faire valoir la vitalité de notre organisation.)

Cette vitalité dépend de l'engagement de chacun d'entre nous, associant nos forces et nos convictions dans un projet commun.

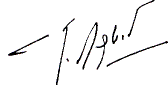
Nous constituons un exceptionnel réseau de compétences, de savoirs, d'engagements variés, de talents enfin que tous mettent au service de la mission que nous portons et qui nous est demandé, la diffusion de l'Esprit de défense.

Au sein d'un comité directeur compétent, assidu et solidaire, un bureau renouvelé et responsable a confié et délégué des tâches à chacun de ses membres appelés à porter ensemble le projet de notre association ainsi que son fonctionnement devenu une charge lourde par le nombre important des adhérents qu'elle compte à ce jour.

En effet, l'augmentation du nombre des adhérents de l'ARP confirme la confiance qui est faite au comité directeur et révèle cette attente que nous avons d'appartenir à cette famille IHEDN, dans l'esprit qui nous unit et dans lequel nous nous reconnaissons.

Cet esprit c'est aussi le plaisir d'être dans un réseau d'amitié, d'être ensemble dans une relation de camaraderie. C'est ainsi que nous avons envisagé notre dîner annuel qui s'est déroulé le 17 janvier dans les salons de Boffrand de la présidence du Sénat, pour la deuxième édition. Une excellente ambiance dans un lieu magnifique pour célébrer la nouvelle année, tous nos camarades présents se sont félicités de cette réussite et ont salué la contribution de notre vice-président, Jean-Dominique Caron qui a fait un passionnant exposé illustré de sa dernière mission au Liban.

Cette contribution confirme que chacun peut apporter le meilleur de ses expériences au service de notre projet et l'occasion de cette soirée amicale était bien venue pour en faire la démonstration.

Bien à vous.


• Activités

Rapport du Secrétaire Général lors de l'AG du 6 décembre 2003

L'Assemblée Générale du 6 décembre a été l'occasion pour le Secrétaire Général, de nous présenter une récapitulation de ce qui a marqué la vie de notre association. Opération assez délicate, en effet statutairement notre exercice est calé sur l'année civile, nous traitons donc 2002, mais nos activités sont rythmées par l'année scolaire et nous examinons 2002/2003. Marc REMOND, qui devait connaître la formule qu'aimait à répéter le Président Pompidou « *quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites* » a su maîtriser la difficulté.

Tout de suite un aperçu sur **les membres** de notre AR. De 362 adhérents à jour de cotisations en 2002 nous sommes passés à 405 en 2003. Nous avons aussi connu des deuils avec 5 camarades qui nous ont quitté : Joseph Peteul (45^{ème}), Monique Joyeux (51^{ème}), Claude Maurice (61^{ème}), Hilaire Barbier (72^{ème}), Jean Paul Siffre (80^{ème}).

Les membres du **Comité Directeur** que vous renouvelerez partiellement tout à l'heure ont fait preuve d'une plus grande assiduité aux séances que ce que nous avons parfois connu.

La Lettre, sous la houlette de Caroline Gorse-Combalat, mériterait de disposer d'une plus large palette de rédacteurs.

Les **Comités d'étude** ont réuni une soixantaine de participants répartis en 3 groupes :

- Comité 1 « le sous continent indien », présidé par Jean-Philippe Brault, assisté de Jacques Bahau, Jean -Dominique Caron et Thierry Colombier.
- Comité 2 « citoyenneté et contrat social » présidé par Jean Cochevelou, assisté de Etienne Schar et Jérôme Bedel.
- Comité 3 « les jeunes après la suspension du service national », présidé par Xavier Chiron, qui a relayé Philippe de Guitaut

L'avancement des travaux de ces comités a régulièrement été présenté dans *la lettre*, nous n'avons donc pas repris l'intégralité du propos de Marc Rémond. Il convient toutefois de souligner le rôle de notre camarade Jacques

Bahau qui participe au **Comité de lecture** des rapports et qui prépare les interventions des AR lors des restitutions. Ce comité recrute, vous pouvez demander à Jacques en quoi consistent ses travaux. Il est aussi important de signaler que l'ARPARIS travaille tous les ans sur les 2 sujets soumis aux réflexions des auditeurs et participe aux deux restitutions, pendant le Forum.

Les **trinômes académiques**, qui ont fait l'objet d'un long article dans *La Lettre* de juillet/août, sont une des missions les plus importantes confiées aux AR.

Sous la haute main de Yves Le Baut, assisté de Claude Denariez, Gérard Gaillat et dernièrement Arlette Brian l'Académie de Paris présente des résultats remarquables et remarquables.

- 1212 participants qui se sont répartis en 17 manifestations entre novembre 2002 et juin 2003. (pour mémoire il y eut 730 participants en 2000/2001 et 860 en 2001/2002)
- 38 conférences thématiques
- 5 visites d'installations liées à la Défense.

L'importance et la pérennité de cette mission ont été solennellement mis en valeur lors de la signature du renouvellement de la Convention sur les Trinômes aux Invalides le 19 Juin 2003 en présence du Gouverneur Militaire et du Recteur de l'Académie de PARIS qui ont signé cette convention avec notre Présidente Chantal Brault.

Le trinôme académique de CRETEIL évolue dans un contexte difficile. Seulement quatre activités spécifiques y ont été organisées : trois journées départementales d'information Défense-Education et une conférence.

La **150^{ème} session Régionale** se déroulait au pôle Léonard de Vinci à la Défense. Lieu dont les installations sont parfaitement adaptées à l'organisation et au déroulement d'une session.

Lors de l'ouverture le 16 septembre, l'AR.PARIS a intégré dans la session 5 poissons pilotes : Chantal Brault, Isabelle Chanel, Gérard Gaillat, Marc Rémond, Xavier Wagner qui pour la plupart ont suivi la totalité des travaux du comité qui leur était confié. 40 auditeurs de la 150^{ème} ont intégré l'AR.16.

Les **séminaires jeunes** sont l'occasion rêvée pour se replonger dans l'univers des « potaches » pendant une semaine

- à Marly le Roi du 26 au 31 août 2002, Marina Perini et Jean-Dominique Caron furent nos poissons pilotes.
- à Palaiseau du 7 au 12 avril 2003, Etienne Scharr, Isabelle Chanel et Philippe Mazière nous représentaient. Une mention particulière à Etienne qui est resté sur le site jour et nuit.

Au plan des **conférences et visites** nous retenons :

- 25 février 2003, François-Georges Dreyfus à fait un « Retour sur la Russie profonde » complété par un reportage photographique réalisé et

commenté par Jean-Dominique Caron. Les photos avaient été prises lors de la croisière historico-militaire organisée par François-Georges à l'été 2002

- 26 mars 2003 sur le thème « la Défense Civile » le sénateur Paul Girod Président du Haut Comité Français pour la Défense Civile nous a fait un exposé.
- 20 juin 2003 visite au Paris Air Show, le salon aéronautique du Bourget, organisée par Sylvie Sahut d'Izarn et Isabelle Chanel pour le Comité Directeur.
- 23 octobre 2003 visite de la DCCAT réorganisée par notre camarade Claude Theret.

Notre AR sait aussi parfaitement s'intégrer dans les **Rencontres de L'IHEDN** :

- 16 et 17 mai 2003 le séminaire des auditeurs a connu une bonne participation générale, une quinzaine de membres de l'AR16 ont bénéficié de cette « mise à jour » de leurs connaissances, dispensée par l'Institut.
- 18 octobre 2002 réunion des présidents d'associations d'auditeurs de l'IHEDN. La Table ronde « sessions régionales - séminaires jeunes - élus locaux » a été animée par Chantal Brault.

L'activité des **Conseillers de Défense**, qui semblait insuffisamment soutenue par les autorités de tutelle, risquait de tomber en désuétude. Une directive parvenue en septembre devrait les relancer auprès des grandes structures de l'Etat.

La **Convivialité** est le secteur de nos activités qui doit réunir le plus d'entre nous au même endroit, le même jour et à la même heure, avec des nuances cependant :

- La sortie annuelle 2002 organisée par Jean-Dominique Caron n'a suscité l'intérêt que d'une dizaine d'entre nous. Ce qui a conduit Jean-Dominique à renoncer à s'occuper de ce « produit »,
- Le dîner annuel de l'AR16, le 20 janvier 2003, connu un large et franc succès grâce à la conjonction - du cadre prestigieux des salons de la Présidence du Sénat - du plaisir de partager un repas de qualité avec des camarades - de l'exposé du Médecin Général Crocq sur « le stress des soldats de la paix » qui nous a fait toucher du doigt les difficultés des missions confiées à nos soldats.
- L'Assemblée Générale du 25 janvier 2003 à été suivie, pour la première fois, par un buffet amical. Les 45 « convives » nous ont incité à renouveler cette formule lancée par Gérard Gaillat.

Le Secrétariat Général, après une année complète de fonctionnement avec notre assistante permanente salariée, Madame Hedwige Ferté, semble avoir trouvé le seul moyen qui restait à sa disposition pour fonctionner de manière satisfaisante. Ainsi le Secrétaire Général a t'il eu

moins mauvaise conscience lorsqu'il ne pouvait « tenir sa permanence » des mardis et jeudis.

Cette année aura permis de mettre en place la **messagerie électronique** et de créer notre **site Internet** sous la houlette de Caroline Gorse-Combalat et Jean-Philippe Brault.

Actuellement notre base comporte 114 adresses e-mail. Nous devrions pouvoir envisager, dans un avenir proche, la diffusion de l'information par courrier électronique pour ceux qui sont équipés. Il y a là une source d'économie, en temps et en argent, ainsi que l'amélioration de nos temps de réponse.

Marc Rémond remercie personnellement, et en notre nom, Yvette Mugnier et Françoise Thomas pour « les coups de main » qu'elles ont apporté pendant les « coups de feu » heureusement moins nombreux cette année. Il tient aussi à souligner l'aide efficace que lui a apporté Gérard Gaillat, secrétaire général adjoint.

En conclusion, Marc a indiqué qu'après cinq années au poste de Secrétaire Général, il ne souhaitait pas s'y représenter, et qu'il était persuadé que le Comité Directeur saurait trouver, celui ou celle, qui « servira » la mission qui lui avait été confiée.

Adresses Internet

L'association souhaite vivement se servir du réseau Internet pour diffuser rapidement les nouvelles qui nous parviennent. Mais l'usage fait apparaître que nous nous trouvons souvent devant des difficultés, par des méconnaissances d'adresses, ou d'erreurs du fait de changements de celles-ci.

Envoyer un simple message à combalatc@free.fr et ihedn.paris@wanadoo.fr, avec ou sans texte, pour que nous puissions relever votre adresse réelle.

Nouveau bureau

Présidents d'honneur: Georges Devic (75), André Guibert (82), Pierre-Yves Savelli (76)

Vice-présidents d'honneur: Philippe de Guitaut (78), Pierre Clarenne (72)

Présidente: Chantal Brault

Vice-Présidents: Jean-Dominique Caron, Caroline Gorse-Combalat

Secrétaire Général: Gérard Gaillat

Secrétaire Général adjoint: Jean-Philippe Brault

Trésorier: Michel Briet

Trésorier adjoint: Sylvie Sahut-d'Izarn

Assistante du Bureau: Hedwidge Ferté

→ Une réflexion sera menée au sein du CD sur le projet de l'AR16 et un comité stratégique, sous la responsabilité de Pierre le Naour, est chargé de faire prochainement des propositions.

Nouveau Comité directeur

Pierre d'AMARZIT (Paris 97)
Jean-Michel ANCIAUX (Besançon 99)
Jacques BAHUAU (Paris 75)
Jérôme BEDEL (IHEDN Jeunes 97)
Maurice BOMMIER (Versailles 73)
Chantal BRAULT (Paris 97)
Jean-Philippe BRAULT (Paris 91)
Arlette BRIAN (Paris 02)
Michel BRIET (Orléans 78)
Bernard BRUN (Lyon 80)
Jean-Dominique CARON (Paris 91)
François Georges DREYFUS (Strasbourg 73)
Pascal FRANCES (Paris 02)
Gérard GAILLAT (Orléans 78)
Caroline GORSE-COMBALAT (Versailles 93)
Antoine GUILMOTO (Paris 88)
Pierre LE NAOUR (Paris 85)
Philippe MAZIERE (Amiens 01)
Marina PERINI (Metz 91)
Bruno POISSON (Amiens 94)
Marc REMOND (Valenciennes 91)
Sylvie SAHUT d'IZARN (Versailles 93)
Patrick SISCO (Paris 02)
Xavier WAGNER (Versailles 93)

Chargés de missions du Comité directeur

• Communication de l'association et *La Lettre*

Coordination : Caroline Gorse-Combalat

→ *Comité de rédaction de La Lettre* : Jérôme Bedel, Chantal Brault, Jean-Dominique Caron, François Georges Dreyfus, Caroline Gorse-Combalat

→ *Informatique + Site Internet* : Jean-Philippe Brault

• Suivi avec la Presse

Sylvie Sahut-d'Izarn

• Suivi des Comités d'Etudes

Jacques Bahuaud

• Trinômes

→ *Paris et Créteil*

Arlette Brian, Patrick Sisco

• Séminaires élus locaux et jeunes

Gérard Gaillat

• Liaisons

→ *A.A., Intelligence économique*

Bruno Poisson

→ *ANAJ*

Jean Michel Anciaux, Antoine Guilmoto

• Evénements et débats

Pierre d'Amarzit, François Georges Dreyfus

• Déplacements et visites

Pierre d'Amarzit

• Conseillers de défense

Patrick Sisco, Xavier Wagner

• Correspondants de défense

Jean Michel Anciaux, Marc Rémond

Thèmes d'étude – Comité 1

Quelles réponses peut-on apporter aux nouvelles formes de conflictualité du XXIème siècle ?

Le questionnement posé : « les nouvelles conflictualités (néologisme -à définir-) à l'aube du 21^{ème} siècle, perspectives et propositions pour les prévenir et les combattre » se construit semaine après semaine depuis le mois de novembre 2003 au sein du comité d'étude n°1.

Après l'utile constitution de la documentation, de larges et ouvertes réflexions et d'intéressantes discussions, le groupe va entreprendre la construction du plan de notre étude puis entamer les travaux d'écritures.

Le thème proposé à la sagacité des auditeurs est difficile. Comment définir des « nouvelles » conflictualités; de demain, d'aujourd'hui par rapport à celles d'hier. Conflictualité émergente ou conflictualité à « continuité historique » mais à notions évolutives.

Les réponses à apporter sont-elles individuelles, collectives, civiles et/ou militaires, territoriales (locales, nationales) et/ou continentales, à court, moyen ou long terme, ponctuelles et /ou ciblées ou globales ?

Notre petit groupe espère contribuer aux débats par ses réflexions que vous pouvez tous compléter par vos observations.

• Manifestations

2004

- 8 avril
Séminaire des élus locaux à Paris
- Semaine du 14 juin
Visite d'Eurosatory
- 25 & 26 juin
Séminaire des Auditeurs
- 28 juin au 3 juillet
Séminaire Jeunes à Marly le Roi
- 9 novembre
Séance d'ouverture de la 159ème session régionale Ile de France.
- 19 & 20 novembre
Forum des Auditeurs

Evènements ARP en préparation

- Le patrimoine militaire et son architecture, histoire des Armées." par le Général (2s) Jean MOULY, architecte DESA, enseignant à l'École Spéciale d'Architecture.

- Quel rôle pour l'ONU au 21^{ème} siècle dans le nouveau contexte des relations internationales ?
- La Chine, puissance mondiale ou régionale : état actuel et perspectives.
- Les nouvelles missions de l'OTAN
- Quel élargissement pour l'Europe ? par François-Georges DREYFUS.

• Distinctions

Le 14 janvier, le Général de corps d'armée Xavier de Zuchowicz, Directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale, de l'Enseignement militaire supérieur et du Centre des hautes études militaires, remettait à Philippe de Guitaut l'insigne d'officier de l'ordre national du Mérite.

Mon Général, Chers Amis,

Quand je suis entré dans les ordres. ..., je veux dire les ordres nationaux, je n'imaginai pas qu'un jour le Général Directeur de l'IHEDN me ferait l'honneur de me remettre cette rosette, dans ce cadre prestigieux.

J'en éprouve un sentiment moins de fierté que de vive reconnaissance et aussi d'humilité.

-Reconnaissance, d'abord à votre égard, mon Général, qui, au milieu de toutes vos responsabilités, avez accepté de nous consacrer ce temps, à mon camarade Michel Pauwels et à moi, et de nous remettre vous-même cet insigne dont la valeur prend ainsi sa pleine dimension.

-Reconnaissance aussi à l'égard de l'IHEDN, cette remarquable et toujours jeune institution de notre pays, qui permet à des personnes d'origines et d'expériences très diverses de dialoguer, de réfléchir et de proposer des actions concrètes pour développer ce qu'on a coutume de nommer « l'esprit de défense » et qu'on pourrait aussi appeler une culture de Défense. Une culture est quelque chose de partagé, et nous avons tous un rôle à jouer dans ce partage. Une culture de défense est quelque chose de vivant, c'est un élément de cohésion, dynamique et renouvelé dans un monde en rapide mutation.

La défense, nous le savons bien, doit être globale : militaire, bien sûr, mais aussi et plus que jamais civile, économique, culturelle,... On ne mobilise plus, aujourd'hui, la nation pour défendre les frontières, mais d'autres menaces, multiples, sont là, pas toujours faciles à identifier, et il reste encore beaucoup à faire pour que la nation participe plus activement aux formes non militaires de la défense -tout en continuant naturellement de soutenir nos armées et de contribuer à leurs réserves. Cet Institut s'y emploie avec méthode et innovation, en créant, en plus

de ses sessions nationales et régionales, des sessions "IHEDN Jeunes", des réunions pour les élus, d'autres pour les membres du corps préfectoral, etc., et aussi en s'ouvrant largement aux échanges, notamment européens, atlantiques, méditerranéens... Qu'il compte sur nous pour nous efforcer, chacun dans notre sphère, de relayer son action.

A une plus modeste échelle, nous avons voulu, au sein d'un comité d'études de l'association régionale de Paris, réfléchir au thème « Les jeunes et l'esprit de défense après la suspension de la conscription », une conscription dont les retombées n'étaient pas négligeables en matière d'intégration, de formation à la vie en société et d'éveil à l'esprit de défense, et dont l'absence, inévitablement, crée un certain vide. Alors, que faire ? Pour nous, civisme et esprit de défense sont étroitement liés. Ils s'inspirent de valeurs proches et reposent principalement sur trois éléments: la conscience d'avoir un patrimoine commun - pas seulement matériel -, la connaissance que ce patrimoine peut être menacé et la volonté de le défendre.

Il faut donc informer les jeunes -et les autres -, mais aussi les faire participer, car la dimension affective, l'adhésion à des projets communs, la responsabilisation, la solidarité sont un complément indispensable de la connaissance des enjeux, des menaces et des parades. L'action auprès des jeunes, entreprise sur le terrain, par nous et par d'autres, comme le CiDAN, souvent avec le plein appui des élus, est un complément de celle, ô combien utile, menée par les trinômes académiques auprès des professeurs et chefs d'établissements.

Les membres de ce comité sur "les jeunes et l'esprit de défense", qui s'est réuni pendant plus de quatre ans, sont ici, ce soir, et je veux les saluer pour leur fidélité et leur engagement.

-Reconnaissance, enfin, de façon plus large, envers tous ceux et toutes celles qui, particulièrement au sein des divers comités d'études, ainsi qu'au comité directeur, oeuvrent en équipe pour tâcher d'être utiles à notre pays. Je vous disais, la semaine dernière, Mon Général, combien les responsabilités connues en Algérie avaient compté dans ma vie, ainsi, vous le savez, que pour d'autres que moi. Cependant, ce n'est pas par nostalgie que nous sommes devenus auditeurs, mais par une démarche tournée vers l'avenir et par une volonté intacte de servir.

-Ainsi, c'est avec une réelle humilité (pas celle qui ne serait qu'un raffinement de l'orgueil) que je le dis : cette distinction, bien d'autres l'ont méritée autant et plus que moi. En la recevant, je suis un peu leur porte-drapeau et, dans mon cœur, c'est eux aussi qui la reçoivent. Je connais bien le rôle d'un porte-drapeau, étant président d'une section d'anciens combattants en province. Et je sais que ce n'est pas le porteur qui est important, c'est le drapeau.

Merci, mon Général, et merci à vous tous d'être venus.

Philippe de GUITAUT

• Trinômes

Conférences

Hôtel National des Invalides, Amphi Austerlitz, 18h30
Renseignements auprès du Secrétariat.

4 mars 2004 : « Les enjeux culturels en Europe » par M. Jérôme Grondeux, Maître de Conférences à la Sorbonne.

18 mars 2004 : « Le poids de l'Europe en tant que puissance » par M. Gérard Bossuat Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Cergy-Pontoise.

Les activités du trinôme sont disponibles sur le site Internet de l'académie de Paris (www.ac-paris.fr) Ressources Humaines/ Formation à la Défense)
--

• Tribune libre

De la Laïcité et du Communautarisme

« La France, institue l'article 1^{er} de la Constitution, est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ».

Ces principes, expression de la volonté de vivre ensemble, malmenés depuis quelques années, sont maintenant remis en cause par quelques-uns, certes encore très minoritaires mais agissants. Cette offensive communautariste ne peut que redonner tout son sens au vieux principe républicain de laïcité.

L'origine étymologique du mot laïcité est très instructive. Le terme grec *laos*, désigne l'unité d'une population, considérée comme un tout indivisible. Le laïc, c'est l'homme du peuple qu'aucune prérogative ne distingue ni n'élève au-dessus des autres. L'unité du *laos* est donc simultanément principe de liberté et d'égalité. Les principes d'indivisibilité de la République et de laïcité sont donc indissociables. Il en découle que la République française n'est pas une association de communautés, mais une communauté de citoyens libres et égaux en droits. D'où la nécessité d'un dispositif juridique qui permette la libre expression de chaque option spirituelle *dans* l'espace public, mais non pas son emprise ou sa domination *sur* lui.

S'agissant du communautarisme, on peut se demander si l'affirmation identitaire, si souvent présentée depuis les années 80 comme un droit à part entière, n'a pas accentué la panne de notre modèle d'intégration ; l'exacerbation des particularismes ethniques, religieux, et le maintien de coutumes douteuses (excisions, etc.) constituant en soit un facteur d'exclusion.

Reste que, notre passé prouve, depuis fort longtemps, que des associations de type communautaire « tempérées », forgées pour préserver une histoire, une culture d'origine, une langue, une religion, une mémoire, ont facilité

l'intégration dans la République, en tissant des réseaux de solidarité qui facilitaient l'insertion professionnelle, mais pas seulement... C'est ce lien communautaire qui a favorisé, par son rôle social, l'installation, puis l'assimilation, des Italiens, Polonais, Arméniens, Espagnols, Portugais, etc.

Il ne s'agit donc pas de nier les particularismes, mais bien plutôt de leur permettre de s'affirmer dans un registre tel qu'ils ne se fassent pas mutuellement obstacle, et n'aboutissent pas à l'enfermement *dans* et *au nom* de la différence. Il faut simplement revenir au pacte républicain et développer à nouveau nos valeurs universelles qui reposent sur un consensus national à propos de l'intégration. Cela passe, en priorité, par l'apprentissage de la langue et de l'histoire du pays, mais aussi par la fermeté de l'Etat et des institutions éducatives devant les exigences de minorités ethniques et (ou) religieuses. L'identité française n'est limitée ni par la race, ni par la religion, ni par la coutume. Multiséculaire, elle s'est construite jour après jour, pour devenir une véritable volonté de vivre ensemble des valeurs communes, un destin commun.

Isabelle SANCERNI

**Vous voulez réagir à la Tribune Libre ?
Envoyez-nous vos commentaires à l'adresse
suivante :
combatc@free.fr**

Le Développement durable

Tout le monde en parle, mais de quoi parle t'on exactement? Ce qui va suivre ne prétend pas apporter la réponse, le sujet est trop vaste et ses implications multiples. Il n'y aura pas non plus de présentation sur la genèse de ce qui peut être : soit une philosophie, une doctrine ou une politique. L'objet de cet article se limitera donc dans la présentation du concept, quelques considérations qui n'engageront que son signataire et quelques chiffres pour alimenter la réflexion. Par contre, ce pourrait être l'initialisation d'échanges ultérieurs entre nous, et peut être à travers « La Lettre ».

Commençons par la définition du concept « **Répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs** ».

Continuons par la mise en œuvre, déclinée en trois principes qui le fondent :

- le principe de solidarité entre les hommes, dans le temps et dans l'espace,
- le principe de précaution, qui induit que les choix d'aujourd'hui doivent être réversibles,
- le principe de démocratie participative, en associant les citoyens et acteurs socio-économiques aux grandes orientations.

-Le principe de **solidarité** entre les hommes, n'est pas nouveau. Il est une des bases de la société et probablement son fondement. Le couple, la famille, la tribu, le village, l'équipe, l'entreprise, la nation en sont des émanations, mais il y en a d'autres. Par contre, associer le temps et l'espace à ce principe, est en totale contradiction avec la tendance actuelle où l'égoïsme est devenu « le moteur » des sociétés des pays « dits » développés et la satisfaction immédiate des désirs de leurs minorités agissantes « le mode de fonctionnement » !

-Le principe de **précaution**, prend une dimension nouvelle dès lors que l'on accepte que toute décision ne peut être prise sans qu'aient été envisagées les mesures à prendre pour revenir au « statu quo ante ». C'est probablement le principe le plus « révolutionnaire », et celui qui peut bloquer tous les systèmes. En effet, qui peut prétendre avoir pris une décision en imaginant qu'elle pourrait être mauvaise, dès lors qu'il avait construit son « intime conviction » en se basant sur son expérience et si besoin sur les avis des experts du domaine ?

Nous en voyons un des effets pervers lorsque l'on voit les primes d'assurances de certaines professions exploser ! Qu'en est il alors de l'homme politique qui doit prendre une décision sur : le nucléaire, la génétique, un nouveau système d'armes, etc.....qui engage le pays pour 10,20,50 ans..... voire plus ? Sera-ce réversible ?

-Le principe de **démocratie participative** qui associera les citoyens et les acteurs socio-économiques aux grandes décisions est novateur, surtout en France ! Notre pays est de tradition centralisatrice, et jusqu'à des temps récents l'application de la démocratie se limitait à la participation aux élections. Une fois le bulletin de vote déposé dans l'urne, le citoyen doit faire confiance à son élu pour gérer les affaires relevant de son mandat. L'abstentionnisme croissant lors des élections de ces dernières années porte une ombre à ce modèle de fonctionnement et sur la représentativité des élus !

Parfois, essentiellement sur les dossiers relevant de l'aménagement du territoire (plan d'occupation des sols, installations classées, infrastructures lourdes, etc....)lui demande t'on(au citoyen) son avis ; sans en tenir compte d'ailleurs, assez souvent, peu d'entre nous se sentant concernés par une enquête d'utilité publique. L'administration et les « aménageurs » auraient bien tort de ne pas en profiter!

Ainsi, partant d'idées généreuses et de bon sens, l'on voit bien que la mise en œuvre du « Développement Durable » n'est possible que si l'ensemble des partenaires en accepte les contraintes, autrement il y aura des gagnants.....et des perdants, comme d'habitude.

Pour avoir une idée du défi auquel l'humanité va devoir répondre, prenons quelques exemples, même si l'on admet que la prospective et ses outils sont imparfaits (ces chiffres sont extraits du travail sur « Les défis du Développement Durable » du Comité 5 de la 150^{ème} session régionale) :

-la population mondiale, dont plus de 85% seront dans les pays en développement, doit augmenter de 50% d'ici à 2050,

-avant 2025, il faudra augmenter de 40% la production de céréales pour répondre aux besoins alimentaires de l'humanité,

-les consommations d'eau ont été multipliées par 7 depuis 1900 et elles ont doublé depuis 1980 (agriculture),

-en 2002, plus de 2 milliards d'habitants n'ont toujours pas accès à l'électricité,

-en moyenne les pays de l'OCDE consacrent à l'aide au développement 0,22% de leur PNB (Etats Unis 0,10%),

-80% de la richesse mondiale est détenue par 15% des habitants des pays les plus riches.

Le « développement durable »... ! philosophie ? doctrine ? politique ? à chacun d'agir là où il peut pour transformer les mots en « réalité durable », l'avenir de nos enfants en dépend !

Marc REMOND

Conférence CIRAM de Paris

« *Les grandes marines mondiales en 2004*
(USA, Russie, GB, France, Asie) »

par le Capitaine de Vaisseau (R) Bernard Prézelin
auteur de Flottes de Combat

le jeudi 25 mars à 20 h 30

Amphithéâtre de l'université inter-âge
Bâtiment annexe de l'hôtel de ville
6, impasse des gendarmes
78000 Versailles

Renseignement auprès du CF(R) Bruno Grout de Beaufort
Tel : 01 39 51 42 86 ou le CIRAM de Paris

• Point sur l'actualité

Résumé du livre « **Le bouclier antimissiles américain après les attentats du 11 septembre 2001 ?** », sous la direction de Pierre Pascallon aux éditions Défense, L'Harmattan, 2002.



La recherche de la sanctuarisation du territoire n'est pas récente et a fait l'objet de nombreuses initiatives depuis la moitié du XX siècle; les sigles pour les repérer sont si nombreux que l'on s'y perd. La France a décidé dans la dernière loi de programmation militaire de construire pour elle même un tel système sous une forme dite de théâtre qui

apportera un soutien nécessaire à la projection de ses forces en opération extérieure et aussi un complément

indispensable à sa dissuasion. Ce livre présente quelques aspects historiques et géopolitiques dans un contexte mondial en bouleversement.

Le bouclier américain avant les attentats du 11 septembre

Le 23 mars 83, le Président Reagan annonce le lancement du programme IDS « Initiative de Défense Stratégique » popularisé sous l'appellation « guerre des étoiles ». Ce programme reprend les nombreuses initiatives précédentes pour réaliser un système anti-balistique très complet et mettant en œuvre des technologies ambitieuses.

L'IDS existe dans le but de rompre l'équilibre des forces en pleine guerre froide et permettre un rapprochement autour de l'Atlantique par une Amérique devenue plus apte à défendre l'Europe. Pour autant, à la suite de ce lancement, la France ne modifie pas sa stratégie dissuasive, maintient le traité ABM et continue de travailler dans deux axes complémentaires : les contre mesures et la capacité de nos têtes nucléaires à mieux pénétrer l'espace ennemi. Il semble que, malgré les difficultés technologiques qui conduisent à l'arrêt de l'IDS quelques années plus tard, un programme de ce type doit se réaliser pour des raisons d'évolution de stratégie de défense et de géopolitique mondiale.

Depuis juillet 99 les Américains se sont officiellement lancés dans une stratégie de défense permettant toute option d'attaque. La défense nucléaire stratégique demeure essentielle et un bouclier antimissiles apporte un complément de dissuasion face aux états voyous. Ce projet est aujourd'hui sous la responsabilité de l'administration Bush et s'appelle le National Missile Defense. Celui-ci reprend le sens de la protection du territoire propre des Etats Unis avec un dispositif à taille plus réalisable que celui de l'IDS et est associé à un autre dispositif offensif, dit de théâtre, pour la protection des positions américaines projetées à l'extérieur. Les Américains estiment avec raison qu'un tel programme est de longue durée et qu'il a le grand intérêt de stimuler la recherche scientifique et technologique. Au plan intérieur, l'aspect électoraliste d'un tel projet visant l'invulnérabilité du territoire américain, surtout sur des arguments liés à la puissance économique, militaire et technologique, est particulièrement favorable.

Dans ce sens, les Américains décident d'un retrait unilatéral du traité ABM pour leur permettre la reprise du programme d'essais nucléaires ce qui a pour conséquence, de la part des autres puissances nucléaires, des efforts de prolifération du nombre d'armes nucléaires afin de contrer, par le nombre, l'efficacité d'une telle défense antimissiles. L'Europe, politiquement, suit les Etats Unis qui restent une puissance protectrice et envisage des participations industrielles à la reprise des programmes antibalistiques.

Le bouclier américain après les attentats du 11 septembre

De 45 à 90, un monde bipolaire oppose les Etats Unis et l'URSS. Depuis 90, une nouvelle bipolarité oppose les Etats Unis et la Chine avec de surcroît une idéologie transnationale: l'islamisme. Cette bipolarisation s'accélère après le 11 septembre. Dans ce nouveau contexte, le bouclier américain cherche à éviter une bipolarisation équilibrée avec comme objectifs de créer un bloc euro-atlantique avec l'allié israélien et, en second objectif, le contrôle de la croissance économique de l'Asie par la prise de contrôle des hydrocarbures du Moyen-Orient et de la Caspienne. En effet, l'Asie importe aujourd'hui 70% de son pétrole du Moyen-Orient et celui-ci exporte 60% de sa production vers l'Asie. Cette proportion devrait être de 90% en 2015! La Russie préférera probablement la protection du bouclier américain et partage déjà avec les eux la lutte contre l'islamisme. Quant à la projection de force vers la Caspienne, la Chine est bloquée par la présence américaine en Afghanistan et l'entente russo-américaine dans la région. La Corée du Sud, le Japon et Taiwan sont opposés à la Chine et ont besoin du parapluie nucléaire et conventionnel américain pour leur protection. La Russie cherche à conserver son rôle de grande puissance et conserve son arsenal balistique. Elle jouera à l'avenir une position d'équilibre entre les Etats-unis et la Chine avec certainement une préférence occidentale pour l'aide qu'elle en reçoit dans sa reconstruction économique. De plus, ses richesses en hydrocarbure la rendent indépendante du Moyen-Orient. Concernant l'Inde, son opposition à la Chine est nette et, si un affrontement dans l'Himalaya est possible, elle pourra tout au moins bloquer la route du Moyen-Orient à la Chine. L'axe paskistano-chinois pourrait s'opposer à l'axe indo-américain. L'Inde est proche d'Israël et du Japon avec lesquels elle coopère sur des programmes de défense antimissiles depuis longtemps. L'Inde et la Russie ont des relations stables et solides et opposées à la Chine. Pour la France, signataire du Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires, trois solutions sont envisageables en réaction à la NMD américaine:

1. l'aggravation de sa dépendance avec les Etats Unis en participant au bouclier antimissiles de protection de l'Europe,
2. sa non participation à ce bouclier qui entraînerait inéluctablement la perte des avantages de son avance technologique qui sont essentiels pour conserver son rang de grande puissance,
3. construire, elle-même, un bouclier et conserver les moyens d'exercice d'une indépendance nationale et d'une marge de manœuvre entre l'OTAN et la Défense européenne. Cette indépendance ne serait pas remettre en cause notre alliance avec les Etats Unis mais apporterait au monde un certain contre pouvoir à celui des américains avec la possibilité défensive de sanctuariser notre territoire et offensive d'atteindre n'importe quelle partie du monde avec nos missiles et, ainsi, de peser d'un réel poids dans la politique internationale. La France doit surveiller avec la plus grande vigilance la prolifération balistique ainsi que la montée de l'islamisme et, sur ces points, crédibiliser les informations en provenance essentiellement des Américains. La priorité reste la mise à disposition de moyens de défense de théâtre contre des missiles

balistiques de courte portée (tel que le projet franco-italien SAMP/T). Les technologies nécessaires sont maîtrisées en Europe mais le financement d'un tel programme nous entraîne vers un emploi opérationnel à l'horizon de 2015/2020. L'investissement correspond à 3 milliards d'euros par an ce qui représente l'investissement américain pour sa propre NMD. La France doit intervenir en Europe pour un tel projet afin de conserver et augmenter notre dissuasion, de conserver notre savoir-faire technologique et de créer des emplois qualifiés sur des objectifs industriels ambitieux.

Jérôme BEDEL

Disparition de notre camarade Michel Pène

C'est avec beaucoup de regret que nous vous annonçons la disparition du Contre-Amiral Michel Pène (IHEDN 105^e session Paris, CHEAr 29^e promotion et IHESI 9^e promotion) reçu troisième à l'Ecole navale en 1967. Diplômé de l'Ecole Supérieure de Guerre navale, de l'Ecole Supérieure d'Electricité et de l'Institut des Sciences et Techniques Nucléaires, il devint spécialiste de l'énergie navale. Il entra ensuite à la Délégation aux Affaires Stratégiques, à l'Etat-Major de l'Armée et à la Direction du Renseignement Militaire. Il termina sa carrière comme Conseiller scientifique et technique du Directeur général de la DST.

L'AR16 en visite à BREST

Une trentaine de nos camarades ont pu participer au voyage à Brest organisé par notre association avec la contribution essentielle de Pierre d'Amarzit. Ce déplacement fut une réussite tant par la qualité de l'accueil qui leur fut réservé que par le nombre de visites programmées et leur diversité. La rencontre avec le Préfet maritime, les visites des bases aéronavales de Lanvéoc-Poulmic et Landivisiau, de l'Ecole navale, de la Force d'Action Navale, furent autant de temps forts qui, dans une ambiance très amicale, ont enthousiasmé nos camarades présents.

C'est pourquoi un reportage approfondi sera proposé, illustré par nombre de photos prises à cette occasion, qui viendra marquer cette étape importante de notre étude des Forces Navales.

Cotisation 2004 (46 Euros)

La Lettre de l'ARP

Directeur de la publication : Chantal Brault
Rédacteur en chef : Caroline Gorse-Combalat
Comité : Jérôme Bedel, Jean-Dominique Caron, François-Georges Dreyfus.

→ Email de **La Lettre**: combalatc@free.fr

IHEDN - AR Paris (AR 16)

BP 41 00445 ARMEES

Tél/Fax 01 44 42 59 66

Email Secrétariat AR : ihedn.paris@wanadoo.fr